



CONFERENCE

“Les droits sociaux dans l’Europe actuelle : le rôle des tribunaux nationaux et européens”

Nicosie, 24 février 2017

PROGRAMME

Venue: Centre de Conférence « Filoxenia », 17 rue Thrakis, 1311 Nicosie, Chypre

Cette Conférence, organisée par la Cour suprême de Chypre en coopération avec le Conseil de l'Europe à l'occasion de la Présidence chypriote du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, s'inscrit dans le cadre du Processus de Turin lancé par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe lors de la Conférence de haut niveau sur la Charte sociale européenne qui s'est déroulée à Turin, en octobre 2014.

9.00 Inscription des participants

(Avant la séance d'ouverture une « photo de famille » aura lieu)

9.30 Séance d'ouverture

Présidence: Myron NICOLATOS, Président de la Cour suprême de Chypre

Interventions:

- ❖ Ionas NICOLAOU, Ministre chypriote de la Justice et de l'Ordre public
- ❖ Gabriella BATTAINI DRAGONI, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe
- ❖ Stella KYRIAKIDES, membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Présidente de la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

10.00 Discours liminaire:

- ❖ *"Défendre les droits sociaux dans un contexte d'austérité"*
Christos GIAKOUMOPOULOS, Directeur de la Direction des droits de l'homme – DGI Conseil de l'Europe

10.15 Pause-café

10.45 1ère Séance:

Les droits sociaux dans la jurisprudence des tribunaux européens

Présidences:

Constantinos LYCOURGOS, juge à la Cour de Justice de l'Union européenne, et Georgios SERGHIDES, juge à la Cour européenne des droits de l'homme

- ❖ *Comment la CEDH et la CJUE assurent la protection des droits sociaux fondamentaux : méthodes d'interprétation et techniques juridictionnelles employées*
Ioannis SARMAIS, membre de la Cour des comptes grecque
- ❖ *Les droits sociaux dans la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme*
Françoise TULKENS, ancienne Vice-Présidente de la Cour européenne des droits de l'homme
- ❖ *Les droits sociaux dans la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne*
Luis JIMENA QUESADA, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Valence, membre du Réseau Académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux

- ❖ *Les droits sociaux dans la jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union européenne: ce qu'en pense un initié*
George ARESTIS, ancien juge à la Cour de Justice de l'Union européenne

12.00 Débat

Introduction par le modérateur:

- ❖ Giuseppe PALMISANO, Président du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe

13.00 Pause-déjeuner

14.30 11ème Séance:

Les droits sociaux dans la jurisprudence des juridictions nationales : exemples choisis

Présidence: Claire BAZY-MALAUURIE, membre de la Commission de Venise et du Conseil constitutionnel français

- ❖ *Les litiges relatifs aux droits sociaux: questions constitutionnelles?*
Ninon COLNERIC, ancienne juge à la Cour de Justice de l'Union européenne
- ❖ *Les litiges relatifs aux droits sociaux portés devant la Cour Constitutionnelle italienne en temps de crise économique*
Giovanni GUIGLIA, Professeur de Droit public à l'Université de Vérone,
Coordinateur général du Réseau Académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux
- ❖ *Les litiges en matière d'emploi au regard de la Charte sociale européenne*
Carmen SALCEDO, professeur à la Faculté de droit, Département de l'Emploi et de la sécurité sociale de l'Université de Valence
- ❖ *Droits des personnes handicapées : l'appropriation par le juge français du concept d'aménagement raisonnable*
Fabienne JEGU, Conseillère, Secrétariat général du Défenseur des droits
- ❖ *Effet direct - primauté de la norme la plus protectrice: les litiges relatifs aux droits sociaux portés devant les juridictions helléniques*
Sofia KOUKOULIS SPILIOTOPOULOS, avocate inscrite au Barreau d'Athènes au Conseil d'État et à la Cour de cassation helléniques, membre du Réseau Académique sur la Charte sociale européenne et les droits sociaux
- ❖ *Le droit à la santé: à la frontière ténue entre les droits sociaux et les obligations positives de l'Etat*
Pavel MOLEK, juge à la Cour suprême administrative de la République tchèque

16.00 Discussion

Introduction par la modératrice:

- ❖ Eliane CHEMLA, Rapporteur Général du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe

16.40 Pause-café

17.00 IIIème Séance:

Les outils d'aide et de formation aux droits sociaux destinés aux professions juridiques

Présidente: Anna RURKA, Présidente de la Conférence des organisations internationales non gouvernementales du Conseil de l'Europe

- ❖ *Le Programme HELP du Conseil de l'Europe et les droits sociaux*
Tatiana TERMACIC, Chef de la Division de la mise en œuvre nationale des droits de l'homme
- ❖ *Aider les professions juridiques à mettre en œuvre les droits sociaux : premier bilan*
Petros ALIKAKOS, juge au Tribunal de Salonique (juridiction de droit commun), membre du Conseil consultatif du Programme HELP

17.30 Séance de clôture

Présidence: Myron NICOLATOS, Président de la Cour suprême de Chypre

Conclusions:

- ❖ Giuseppe PALMISANO, Président du Comité européen des droits sociaux du Conseil de l'Europe

18.00 Fin de la conférence